

nantes-citoyennete.com

Le Conseil de développement de Nantes Métropole

Délégation "Enjeux du développement durable"

Séance du 2 février 2009

Animation : Richard Marty, Pierre Biche



Éléments de synthèse

Cette seconde rencontre de la Délégation était consacrée à la validation d'une méthode de travail axée sur quatre points principaux :

- Conforter une culture commune à partir d'apports externes
- Faire le point avec les élus concernés
- Réfléchir à quelques thèmes spécifiques
- Favoriser la compréhension des enjeux par les habitants

1- Conforter une culture commune à partir d'apports externes

Trois niveaux d'approches ont été examinés :

- *Approfondissement de la connaissance générale*

Un certain nombre d'apports extérieurs sont nécessaires pour mettre à niveau les membres sur les diverses positions exprimées, élargir le débat et dépasser les querelles idéologiques. Ces apports peuvent s'effectuer à deux niveaux :

- celui des "conférences-débat" largement ouvertes, habituellement organisées par le Conseil de développement
- celui du débat et du questionnement interne aux instances du Conseil pour l'enrichissement de la culture des membres.

Un certain nombre d'intervenants ont été proposés parmi lesquels Pierre Radanne, Jean-Marc Jancovici, Sylvie Brunel, Patrick Viveret, Denis Clerc, Laurent Cabrol, Bruno Parmentier, Pierre Calame, Geneviève Féron, Julie Buisson... Un "cahier des charges" pourrait être proposé à ces intervenants, incluant des questions locales, à l'exemple du risque de rupture énergétique dans l'Ouest due à la période hivernale de grand froid.

Il a été souhaité que cette mise à niveau de la connaissance générale prenne en compte l'ensemble des enjeux du développement durable et notamment son volet sociétal. Les aspects de santé publique et notamment la question des maladies émergentes devront être abordés.

Des ressources locales sont aussi à utiliser : Walter Bouvais (membre du Conseil), Raphael Romi, John Kessler, Association Terres en Ville...

Une séance de travail a été souhaitée avec l'AURAN pour faire le point sur les engagements pris en matière de développement durable dans les différents documents d'orientation pour l'aménagement du territoire (SCOT, PADD...). Cette connaissance du local est indispensable.

Cette culture commune est une des conditions de l'homogénéisation de la Délégation.

Par ailleurs, le questionnement de ces intervenants doit prendre en compte les réalités concrètes et s'attacher aux aspects économiques, particulièrement en temps de crise.

- *Appréhender l'action concrète*

Il s'agit pour la Délégation de prendre connaissance, de visiter, de découvrir des réalisations mises en œuvre par des entreprises, des collectivités, des laboratoires de recherche...

L'objectif est de mesurer les actions déjà conduites et de recueillir des témoignages concrets : agendas 21 d'entreprises, témoignages de chefs d'entreprises (grandes et petites), rôle des SCOP... Dans cet esprit, une visite-découverte d'un dispositif expérimental d'enduit routier pour l'élimination des gaz polluants émis par les voitures pourrait être proposée aux membres.

Les contacts déjà pris avec les Conseils de développement voisins qui ont déjà travaillé sur la question du développement durable seront relancés, notamment avec Angers et Rennes.

Un intervenant sur la notion de responsabilité globale des entreprises a également été proposé : André Sobczak, enseignant à Audencia.

- Rechercher les bons indicateurs

Pour définir ce qu'on mesure, une réflexion sur quelques indicateurs du développement durable est nécessaire

2- Faire le point avec les élus

Une rencontre avec élus et services de la Communauté urbaine sera proposée pour faire le point sur les actions intercommunales : Agenda 21, Plan Climat... Ce sera l'occasion de préciser les attentes de la Communauté urbaine vis-à-vis du Conseil de développement en matière de suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 21 intercommunal.

Cette rencontre pourrait se dérouler sur le mode de "l'audition" avec la préparation d'un questionnement préalable.

3- Réfléchir à des thèmes spécifiques

La réflexion sur des thématiques ciblées se poursuivra sur le thème de l'énergie : Le Conseil prolongera ses travaux déjà engagés sur ce sujet. Une visite est proposée le vendredi 27 mars prochain (après-midi) sur le thème de la transformation de déchets en énergie. Ce sera l'occasion de découvrir le site du groupe Euralis-foie gras des Herbiers qui conduit une expérience de transformation des boues d'abattoir en électricité.

D'autres thèmes sont envisageables :

- Habitat - construction : économies d'énergie, matériaux nouveaux...
- Innovations et veille technologique
- Patrimoine

Par ailleurs, la saisine Plan de déplacements, pilotée par la délégation "Territoires de vie quotidienne" concerne l'ensemble des membres du Conseil et chaque Délégation est invitée à y participer et à fournir des éléments.

4- Favoriser la compréhension des enjeux

Ce point concerne la définition de propositions concrètes pour créer de l'adhésion à l'idée de développement durable. Il sera examiné lors d'une autre séance

Prochaine séance : **mercredi 1^{er} avril à 18h00 – CCO**

Elle sera consacrée à une audition de Bruno JULLIEN (AURAN). Au cours de cette séance, un point sera fait sur la prise en compte du développement durable dans l'ensemble des documents de prospective territoriale déjà adoptés.